

Inscription aux services scolaires complémentaires pour l'année scolaire 2026-2027

Nous vous informons que les inscriptions en ligne aux services scolaires complémentaires pour l'année scolaire 2026-2027 sont ouvertes **du 5.06.2026 à 12 h 00 au 20.07.2026 à 12 h 00.**

TOUS LES UTILISATEURS INTÉRESSÉS PAR LES SERVICES SCOLAIRES DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'INSCRIRE, MÊME S'ILS FRÉQUENTENT DÉJÀ L'ÉCOLE.

Pour bénéficier des services suivants:

RESTAURATION

ACCUEIL PERÉSCOLAIRE

TRANSPORT SCOLAIRE (le service est confirmé tant pour l'école primaire que pour le collège)

il est donc nécessaire de **procéder à une NOUVELLE DEMANDE D'INSCRIPTION, tant pour les NOUVEAUX UTILISATEURS que pour les UTILISATEURS DÉJÀ INSCRITS.**

Les demandes d'inscription pourront être présentées **EXCLUSIVEMENT EN LIGNE**, en se connectant au site internet de la commune de Nerviano à l'adresse www.comune.nerviano.mi.it - Rubrique «Siti Tematici – Servizi Scolastici» - en accédant à l'espace réservé avec le SPID ou la CIE du parent payeur/déclarant.

Pour plus de détails, nous vous invitons dans tous les cas à lire attentivement le document ci-joint « PROCÉDURE GUIDÉE POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE ».

N.B. L'acceptation des demandes d'inscription est subordonnée au règlement de toute dette antérieure relative au paiement des services de restauration, d'accueil avant et après l'école, de transport scolaire, du centre de loisirs estival de jour et de la crèche.

PAR CONSÉQUENT, LA DEMANDE D'INSCRIPTION PRÉSENTÉE PAR LES UTILISATEURS EN SITUATION D'ARRIÉRÉ SERA AUTOMATIQUEMENT BLOQUÉE PAR LE SYSTÈME JUSQU'AU PAIEMENT INTÉGRAL DE TOUTES LES SOMMES DÛES.

Pour vérifier l'état des paiements, consultez la section «Pagamenti bollettini» dans l'espace réservé susmentionné de la plateforme des parents.

OBLIGATIONS DE REMISE DES DOCUMENTS

Nous vous rappelons que, **pour finaliser la demande en ligne**, il est nécessaire de remettre les documents suivants au Bureau de l'Éducation publique:

• **RÉGIME ALIMENTAIRE:** pour les personnes qui s'inscrivent au service de restauration et qui ont besoin d'un régime alimentaire, il est obligatoire de remettre au guichet du Bureau de l'Éducation publique, ou d'envoyer au plus tard le 24 août 2026 (exclusivement au format PDF – les photos ne sont pas acceptées) par e-mail à l'adresse istruzione.sport@comune.nerviano.mi.it les documents suivants:

- pour un régime alimentaire pour raisons de santé, l'Allegato B) (générée par le système ou disponible sur le site de la commune) dûment remplie et signée, ainsi que le certificat médical (**à l'exception des certificats relatifs à la maladie cœliaque, au favisme et à la phénylcétonurie qui, s'ils ont déjà été présentés, ne doivent pas être remis à nouveau**).

- pour les régimes éthiques/religieux, uniquement l'Allegato B) (générée par le système ou disponible sur le site de la commune), dûment remplie et signée.

N.B. En cas d'arrêt du régime alimentaire, il convient d'envoyer un courrier électronique à l'adresse istruzione.sport@comune.nerviano.mi.it sans qu'il soit nécessaire de fournir un certificat.

• **SERVICES DE TRANSPORT SCOLAIRE - COLLÈGE ET ÉCOLE PRIMAIRE :**

les usagers qui s'inscrivent au service de transport scolaire, après avoir terminé la procédure en ligne, devront remettre au guichet du Bureau de l'Éducation publique – ou envoyer par e-mail à protocollo@comune.nerviano.mi.it - au plus tard le 24.08.2026, l'Allegato A) dûment remplie et signée dans son intégralité (générée par le système ou disponible sur le site) «Autodichiarazione per Trasporto Scolastico» ; une (1) photo d'identité doit également être remise au guichet du Bureau de l'Éducation publique pour la délivrance de la carte d'identification.

Il est recommandé de respecter le délai indiqué ci-dessus afin d'éviter tout contretemps dans l'organisation des services, en particulier pour le transport scolaire qui prévoit un nombre limité de places.

DEMANDE DE TARIF RÉDUIT – ISEE

En cas de demande de tarif réduit, lors du remplissage de la demande en ligne, il convient de cocher la case «Richiedo riduzione ISEE» et de remplir les champs requis en suivant les instructions contenues dans le document joint **«PROCÉDURE GUIDÉE POUR LES INSCRIPTIONS EN LIGNE»**, que nous vous invitons à lire attentivement.

Les données à saisir figurent dans l'attestation ISEE qui doit déjà avoir été délivrée par l'INPS.

Il n'est plus nécessaire de remettre (sur papier ou par voie électronique) l'attestation ISEE 2026 au service de l'Éducation publique.

Il est à noter que la valeur de l'ISEE 2026 déclarée fera l'objet d'un contrôle via le portail de l'INPS.

Si, lors de la vérification, des divergences sont constatées entre la valeur déclarée et celle indiquée dans l'attestation ISEE 2026, la donnée sera rectifiée d'office pour le calcul du tarif.

Si, en revanche, il s'avère que l'attestation ISEE 2026 repose sur des déclarations mensongères ou que des informations pertinentes ont été omises, le bénéfice de l'aide sera retiré, sans préjudice des conséquences pénales en cas de déclarations fausses et mensongères.

OBLIGATIONS EN COURS D'ANNÉE.

Il incombe à chacun de communiquer sans délai à l'adresse suivante: istruzione.sport@comune.nerviano.mi.it toute modification concernant ses coordonnées (numéro de téléphone, adresse e-mail, changements d'état civil, etc.).

CONTACTS ET INFORMATIONS

Pour toute information complémentaire, les parents sont invités à contacter directement le Service de l'Éducation - Piazza Manzoni, 14 - Nerviano - Tél. 0331/438935/36

Horaires du Service de l'Éducation:

le lundi de 11h00 à 12h15

du mardi au vendredi de 9h00 à 12h15

le jeudi de 16h00 à 17h15

ou sur le site www.comune.nerviano.mi.it - dans la rubrique «Servizi».

Pour obtenir de l'aide pour remplir le formulaire en ligne, vous pouvez vous adresser au Guichet des services numérique (Sportello Servizi Digitali), ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h – situé à la mairie – rez-de-chaussée – Piazza Manzoni, 14 – Nerviano – Tél. 0331 438990.

En cas de besoins particuliers, notamment liés à des situations de fragilité et/ou de précarité sociale, nous vous invitons à prendre contact avec le Service Social ou le Bureau de l'Éducation publique aux adresses suivantes:

e-mail : sociali@comune.nerviano.mi.it ; Tél. 0331 438989/92

e-mail : istruzione.sport@comune.nerviano.mi.it ; Tél. 0331 438935/36

Ci-joint : Guide des inscriptions en ligne

Note d'information sur le service de transport scolaire 2026/27

Tarifs des services scolaires pour l'année scolaire 2026/27